

Les zones humides : une richesse à préserver

Souvent considérées comme inutilisables pour l'agriculture ou l'urbanisation, la tentation de drainer les zones humides, de les reblayer ou de les mettre en eau est parfois grande. Mal connues, leur présence est pourtant fondamentale pour la gestion naturelle de l'eau et l'équilibre des milieux.

De formes et de tailles multiples

Transitions entre milieux aquatiques et terrestres, les zones humides sont caractérisées par la présence d'eau, même temporairement. Pré salé, tourbière, mares, forêt alluviale ou prairie inondable sont les formes les plus répandues dans nos régions.

Des milieux d'une grande utilité

Les zones humides sont très protégées. Pour une surface supérieure à 1000m², la loi interdit leur transformation sans une demande de

déclaration ou d'autorisation auprès du service départemental de police de l'eau.

Pour le comprendre, il faut savoir que les deux tiers d'entre elles ont été détruites en France depuis 1900. Or, ce sont des éléments naturels importants à prendre en compte dans l'aménagement du territoire.

> Une fonction protectrice de l'eau

Les zones humides ont un rôle naturel de filtre épurateur. Elles retiennent les flux de ruissellement

contenant sédiments, phosphates et nitrates. Ces derniers sont absorbés par la végétation. Les sédiments et les phosphates qui y sont fixés restent piégés au fond des zones humides. En cela, ces milieux participent à la protection de la qualité de l'eau des rivières.

En comparant les zones humides à des éponges, il est facile de comprendre qu'elles stockent l'eau en hiver et ralentissent les phénomènes de crues. En été au contraire, elles constituent une réserve d'eau pour la recharge des nappes et des cours d'eau.

Sur le bassin de la Sélune, les zones humides sont essentiellement constituées de prairies humides bordant les ruisseaux et les rivières. De petite taille, elles sont nombreuses et bien réparties. Zones d'expansion des crues, les travaux qui contribuent à les faire disparaître les perturbent profondément. Le remblai par exemple, diminue l'inondabilité et les plans d'eau empiètent sur les zones inondables. La conservation de ces espaces est donc importante pour la protection de l'eau.

> Une biodiversité accrue

Les écosystèmes humides abritent plus d'espèces animales et végé-



Zone humide de fond de vallée sur le bassin de la Sélune. L'épuration naturelle de l'eau et la régulation des débits sont très bénéfiques aux rivières.

tales que les espaces alentours car ils leur offrent refuge et nourriture. On y trouve d'ailleurs très souvent des oiseaux, insectes, reptiles et plantes rares protégés. C'est le cas de la drosera présentée en encart.

Protégeons les !

Le maintien de toutes les petites zones humides sur nos propriétés est important. De plus, elles constituent un élément structurant et agréable des paysages. Pour conserver leurs fonctions, elles doivent rester en l'état et ne pas être transformées en plan d'eau.

> L'action du SAGE et des collectivités

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau de la Sélune a inscrit la préservation des zones humides dans ses actions.

Dans ce document, il est prévu que les communes du bassin doivent réaliser un inventaire de ces milieux

qu'elles protégeront alors dans leurs documents d'urbanisme.

Certaines communes s'y engagent dès maintenant, telle le Ferré ou les communes de Louvigné Communauté. La protection dans les documents d'urbanisme n'empêche pas une mise en valeur. Le très bel exemple de valorisation pédagogique et touristique de la zone humide du Bois Ainault à Monthaut est là pour le prouver et aussi pour donner des idées !

UN SUPPORT POUR L'INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES

Grâce à la photointerprétation, la Direction Régionale de l'Environnement de Basse-Normandie a réalisé un inventaire des principales zones humides de la région. Cet outil constitue un bon support de travail pour une identification plus précise des zones humides à inscrire dans les documents d'urbanisme.

La réponse de la Drosera

Il ne faut pas être trop exigeant pour élire domicile dans une tourbière. C'est un milieu froid, gorgé d'eau et offrant peu d'éléments nutritifs. Originale, la Drosera a choisi de devenir carnivore pour s'y adapter ! Parmi les trois espèces françaises de Drosera, toutes protégées, l'espèce "intermédia" est très peu commune. On la trouve chez nous sur plusieurs tourbières du mortainais. Elle piège d'abord ses proies en les leurrant par la sécrétion de gouttelettes visqueuses qui ressemblent à de la rosée ou du nectar. Ensuite, lorsqu'un insecte s'y est posé, la feuille se referme tout doucement pour l'asphyxier.

Le travail de digestion peut alors commencer.

Sur le site très riche en espèces de la Lande Mouton (Saint Clément - Rancoudray), le Conseil Général de la Manche a entrepris un travail de protection incluant une ouverture future du site au public. Il vous sera alors peut-être possible d'observer des Drosera.



Drosera intermedia

8 et 9 septembre 2007 à Saint Ellier du Maine

Les couverts végétaux thème phare de la foire d'automne

A l'occasion de la foire d'automne, le groupe des jeunes agriculteurs du canton de Landivy a eu l'idée de mettre en place une plate forme environnementale sur les couverts végétaux. Cette action a pour but de sensibiliser agriculteurs et grand public sur le sujet.

Les couverts végétaux sont des cultures implantées pour ne pas laisser les sols nus en hiver.

Phacélie, moutarde, avoine, navette, Ray Gras d'Italie... Ces plantes absorbent l'excès de nitrates présents dans le sol et freinent le ruissellement et l'érosion. Leur intérêt pour l'amélioration de la qualité de l'eau est donc indéniable. Or, les couverts végétaux ont aussi de nombreux intérêts agronomiques pour les sols et les rotations culturales.

C'est ce que les agriculteurs de la plate forme vous invitent à venir découvrir.

Le samedi 8 est plutôt destiné aux agriculteurs : présentation des couverts, analyses de sol, démonstrations de destruction mécanique sont au programme.

Le dimanche, c'est le grand public qui sera accueilli pour découvrir les couverts, parmi les autres animations traditionnelles.

Fin août, le programme complet sera diffusé dans les journaux



Edition 2006 de la foire d'automne
Source : Monsieur F. Deshayes

La découverte de l'eau en classe : continuons ensemble !

En classe, les problèmes environnementaux et notamment celui de l'eau, sont de plus en plus pris en compte. Comment faire des économies d'eau ? Comment pollue t-on l'eau ? Quels sont les efforts entrepris afin de la rendre potable pour les hommes et de bonne qualité pour les milieux aquatiques ?

Depuis plusieurs années, l'Association BS2A aide les établissements qui le souhaitent à organiser des classes d'eau. Ces classes font aborder aux élèves le maximum de thèmes liés à l'eau, à travers des interventions de professionnels et des sorties sur le terrain.

Les classes d'eau ou d'écocitoyenneté sont des outils pour les établissements souhaitant obtenir une aide financière de l'Agence de l'Eau ou du Conseil Général pour mener à bien leur projet. L'intérêt de ce type de dispositif est d'aborder l'eau de manière complète, sur plusieurs jours et avec des sorties.

D'autre part, N.Prost, de l'association BS2A peut intervenir ponctuellement, sur un ou plusieurs thèmes choisis par les professeurs.

Si vous êtes professeur intéressé par la démarche

ou par une intervention ponctuelle gratuite, contactez nous ! Si vous êtes parent d'élève et souhaitez que vos enfants puissent aborder la question de l'eau, parlez en à leurs professeurs. Notre rôle est de les aider à préciser leur projet et à y répondre.



Ecole de Juilly - 2006
Evaluation de la qualité de l'eau en observant la microfaune

Projet de SAGE : votre avis compte !

Avant d'être approuvé par la Commission Locale de l'Eau puis par le Préfet, le projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Sélune aborde une phase de consultation du public.

Il sera officiellement mis à la disposition du public dans les mairies en septembre prochain. Mais vous pouvez d'ores et déjà le consulter ainsi que le rapport environnemental qui est associé. Ils sont tous deux consultables sur le tout nouveau site internet de l'Association BS2A, à l'adresse suivante :

<http://perso.orange.fr/sage-selune>

Ce projet comporte 67 préconisations pour parvenir à un bon état écologique des masses d'eau d'ici 2021. Elles s'adressent à l'administration et aux collectivités - pour qui elles seront obligatoires - et aussi à nous particuliers !



ASSOCIATION BS2A / ANIMATION DU SAGE SÉLUNE

Michel Thoury, Président de la CLE
Aurélié Joué, Animatrice du SAGE
Mélanie Chrétien, Animatrice de bassins
Nathalie Prost, Chargée de communication
Association BS2A - 2 Rue d'Avranches - 50240 Saint-James
Tél : 02 33 89 62 14 - E-mail : sage-selune@wanadoo.fr
<http://perso.orange.fr/sage-selune>